

FLASH INFO CER RHONE ALPES SEPTEMBRE / OCTOBRE 2018

Avant que le CER ne soit remplacé par le CSE (Comité Social et Economique), vos élus UNSA vous informent sur les différents dossiers qui ont été présentés lors des séances de Septembre et Octobre 2018.

CER du 27 SEPTEMBRE 2018

❖ Information sur l'évolution des principes et règles de base du processus de départ des trains.



La « notion d'autorisation de départ et son aspect intégrateur disparaissent ». L'Entreprise annonce une mise en conformité avec la réglementation. Or l'EPSF a rédigé une **recommandation** le 12 Juillet 2018 applicable à partir du 15 Décembre 2019, **et non une obligation**.

Pour l'UNSA, c'est un véritable démantèlement de l'Entreprise. Ce dispositif viendra supprimer les métiers de Chef de Quai, Chef d'Escale, Agent Formation... **La concurrence pourra ainsi se passer de personnel sédentaire en gare.**

*La disparition de l'autorisation de départ va révolutionner les métiers du sol.
Quelles seront les conséquences pour les ADC et les ASCT ?
Comment seront assurés les transferts des responsabilités Sécurité effectuées actuellement par les agents au sol ?*

Quelles sont les réorganisations envisagées pour 2019 pour le TER ?

Vos élus UNSA ont demandé une Concertation Spécifique de Projet sur ce dossier compte tenu des conséquences sur l'emploi.

❖ Information complémentaire sur l'organisation de la maintenance au sein de l'atelier d'Annemasse

- ✓ *Cadre d'Organisation de 34 postes*
- ✓ *L'UNSA a demandé des précisions sur la prise en charge de la maintenance des Z27500 impliquant le transfert de quelques postes d'opérateurs de maintenance depuis Vénissieux vers Annemasse.*
- ✓ *L'UNSA a demandé un point sur le recrutement.*



Pour l'UNSA il y a un vrai sujet concernant la rémunération dans les établissements limitrophes à la Suisse. La Direction Nationale doit innover.

❖ Information sur le projet de développement OUIGO à compter du Service Annuel 2019



Pour l'UNSA-Ferroviaire, la grande vitesse à petits prix doit rester soumise à certaines contraintes (départ excentré, embarquement TGV, pas de wifi ..) afin de se démarquer du TGV Inoui. Aujourd'hui, l'UNSA constate que l'orientation prise par l'entreprise s'éloigne du concept original.

En 2018, l'Entreprise a réalisé une forte évolution de son plan de transport avec 11 nouvelles gares desservies dont les gares parisiennes, et 2 nouveaux Technicentres en plus du Technicentre de Gerland.

✓ **Evolution du COS OUIGO (+5 au CO)**

- *Annnonce de requalifications de 3 postes de superviseurs de qualification E vers F . Sachant que certains postes sont déjà à la qualification F, l'UNSA a interpellé la Direction ! (sans réponse précise).*

✓ **Les locaux du C2O**

Depuis 2013, le sujet des locaux OUIGO est récurrent. Pour l'UNSA, les agents sédentaires de OUIGO ont vu leurs conditions de travail se dégrader. L'UNSA a demandé à la Direction d'intervenir le plus rapidement possible même si le sujet est de la compétence du CHSCT.

✓ **l'Etablissement Traction TGV Sud Est / Charge Traction**

L'Entreprise annonce l'attribution de 11 JS OUIGO à l'UP Scaronne, mais l'UNSA n'est pas dupe. Il n'y aura pas d'augmentation effective de 11 JS supplémentaires sur l'UP. Il s'agira d'un transfert de charges Voyages vers OUIGO



*Depuis 2013, l'UNSA a toujours porté le produit OUIGO.
L'UNSA a interpellé à de nombreuses reprises la Direction OUIGO.*

L'UNSA Ferroviaire reste attaché à ce que le produit soit réalisé intégralement par des cheminots (maintenance des rames, accueil, embarquement, ASCT, RCAD, Conducteurs, Centre Opérationnel Ouigo...)

❖ Consultation sur la mise en place d'un Centre Opérationnel LEMAN EXPRESS à Annemasse

- **L'UNSA a voté POUR** compte tenu du nombre de créations d'emplois (27 créations au global ainsi que 3 créations temporaires).

ET LES CHEMINOTS ?

Extrait de notre déclaration liminaire (Septembre 2018)



« Toute une génération est actuellement en rupture avec la Direction prise par l'Entreprise.

Une Entreprise doit donner du sens au travail de ses salariés. L'Entreprise doit être en mesure de transmettre une DIRECTION, une SIGNIFICATION, une ORIENTATION à ses salariés...

Les CHSCT qui se sont tenus dans de nombreux établissements en Septembre ont annoncé de nombreuses suppressions de postes pour la fin d'année et pour 2019, notamment au niveau du TER.

Suppressions qui devront être réellement suivies d'accompagnement, pas seulement à distance, par mail ou par Skype. Il faut ramener de l'humanité dans la gestion des situations individuelles. De la proximité devient plus que nécessaire face aux nombreuses réorganisations sur les différents sites de notre région Rhône Alpes. »





CER du 18 OCTOBRE 2018

Extrait de notre déclaration liminaire



« La Commission Mixte Paritaire nationale du 27 septembre 2018, traitait des critères de transfert des salariés en cas d'ouverture à la concurrence d'un marché.

L'UNSA Ferroviaire souhaite que le texte soit le plus complet possible notamment sur le plan social.

L'UTP va tout faire pour imposer le volontariat sans réellement prendre en compte ce volet social.

Pour l'UNSA Ferroviaire, les travaux de cette commission doivent s'inscrire dans le calendrier prévu par le cadre légal.» (...)

- ❖ **Consultation sur l'évolution de l'Unité Traction d'Annemasse.** (Impacts sur l'organisation du travail des agents de conduite / impacts Traction du projet LEMAN EXPRESS) : ce dossier concerne la fermeture de 2 résidences Traction : Saint Gervais et Bellegarde.

La délégation UNSA est intervenue pour faire part du mal-être des agents de conduite concernés par la fermeture des résidences Traction. L'UNSA a également dénoncé un dossier mené à marche forcée depuis Juillet 2018. La délégation a voté CONTRE compte tenu de l'impact RH du dossier et des fermetures des résidences.

- ❖ L'Entreprise a dénoncé lors de ce CER, la note de cadrage parcours pros ASCT ex ECT de Chambéry, du référentiel parcours pros des ASCT de l'ex ECT Lyon et du référentiel parcours pros des ASCT de l'ex ETSV Loire.

Nous tenons à votre disposition l'ensemble des documents présentés en CER .

Pour tout renseignement, merci de nous contacter :

Union Régionale UNSA FERROVIAIRE RHONE ALPES

ur.lyon@unsferroviaire.org

Lors des élections de Novembre 2018, l'UNSA ferroviaire aura besoin de chacun d'entre vous.
[Pensez à faire vos deux votes : titulaire+suppléant](#)



Vote électronique
du 16 au 22 Novembre 2018